



**Note de présentation brève et synthétique
du compte administratif 2017**

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015, a modifié les articles L2313-1, L 3313-1 et L 43134 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Il prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif.

Cette note répond à cette obligation pour la commune de Lécousse. Elle sera disponible sur le site internet www.lecousse.fr

**

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année passée au regard du budget qui avait été voté. Le Compte Administratif 2017 est présenté suite à la commission des finances du 17 Mars 2018.

Compte Administratif - Budget Principal

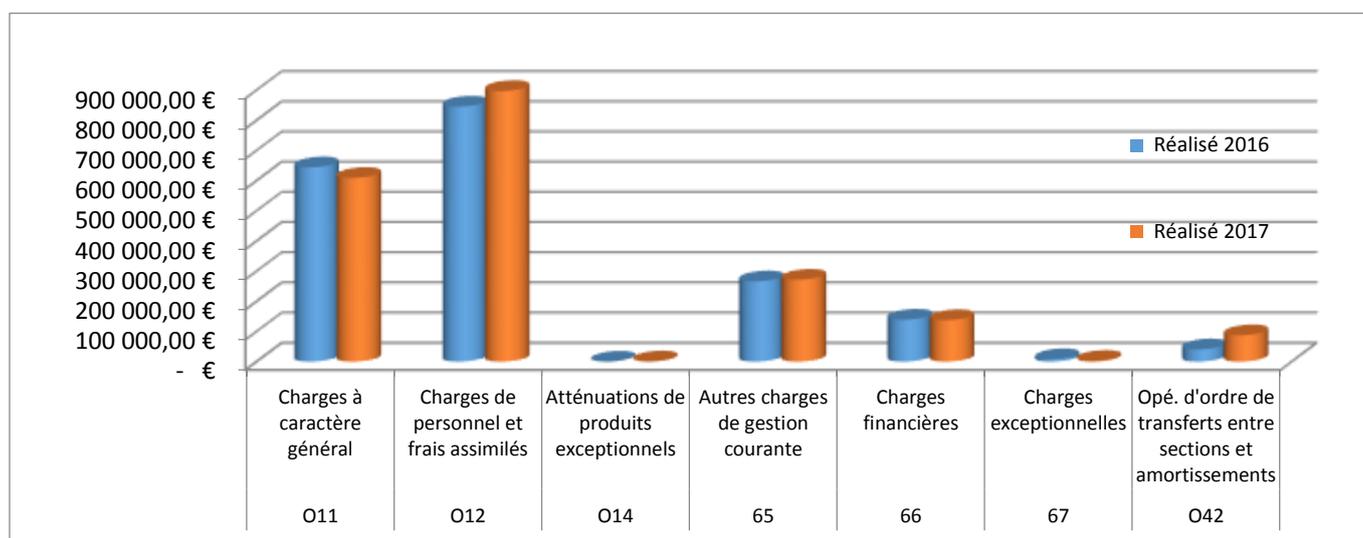
Section de Fonctionnement :

L'année 2017 a généré un excédent de fonctionnement de 1 107 889.14 €

Recettes de fonctionnement :

Les recettes ont augmenté de 70 172 € soit 2.31 % par rapport à celles de 2016.

Articles	Libellé	Réalisé 2016	Budget 2017	Réalisé 2017
70	Produits des services	184 609,09 €	163 000,00 €	228 663,16 €
73	Impôts et taxes	1 970 978,73 €	1 924 589,00 €	1 964 016,84 €
74	Dotations et participations	457 290,79 €	380 600,00 €	428 153,73 €
75	Autres produits de gestion courante	10 289,60 €	9 400,00 €	13 650,43 €
O13, 76 et 77	Atténuations de charges et produits exceptionnels	15 459,99 €	15 000,00 €	36 450,09 €
OO2	Résultat de fonctionnement reporté	404 753,87 €	400 068,28 €	400 068,28 €
O42 (77)	opération d'ordre de transfert entre sections	- €	3 333,00 €	42 551,93 €
Total des recettes de fonctionnement avec op. ordres		3 043 382,07 €	2 895 990,28 €	3 113 554,46 €



Chapitre 70 : Produits des services : 228 663 € (184 609 € en 2016), +23.86 % augmentation en raison des recettes de la régie périscolaire/ALSH sur une année pleine

Les principales recettes sont générées par les services périscolaires du groupe scolaire, la mise à disposition du personnel des budgets annexes et maintenant la régie périscolaire/ALSH.

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 1 964 017 € (1 970 979 € en 2016), -0.3 %

Il s'agit principalement des contributions directes, du FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal), de la Taxe sur la consommation finale d'électricité, de la Taxe locale sur la Publicité Extérieure TLPE, de la Taxe additionnelle sur les droits de mutation.

Chapitre 74 - Dotations et participations : 428 154 € (457 290 € en 2016), - 6.37 %

Recettes en baisse en raison notamment de la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement. Sont concernées par ce chapitre également les participations des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles, les allocations compensatrices, les dotations pour les TAP (Etat, CAF).

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 13 650 € (10 290 € en 2016), + 32.65 %

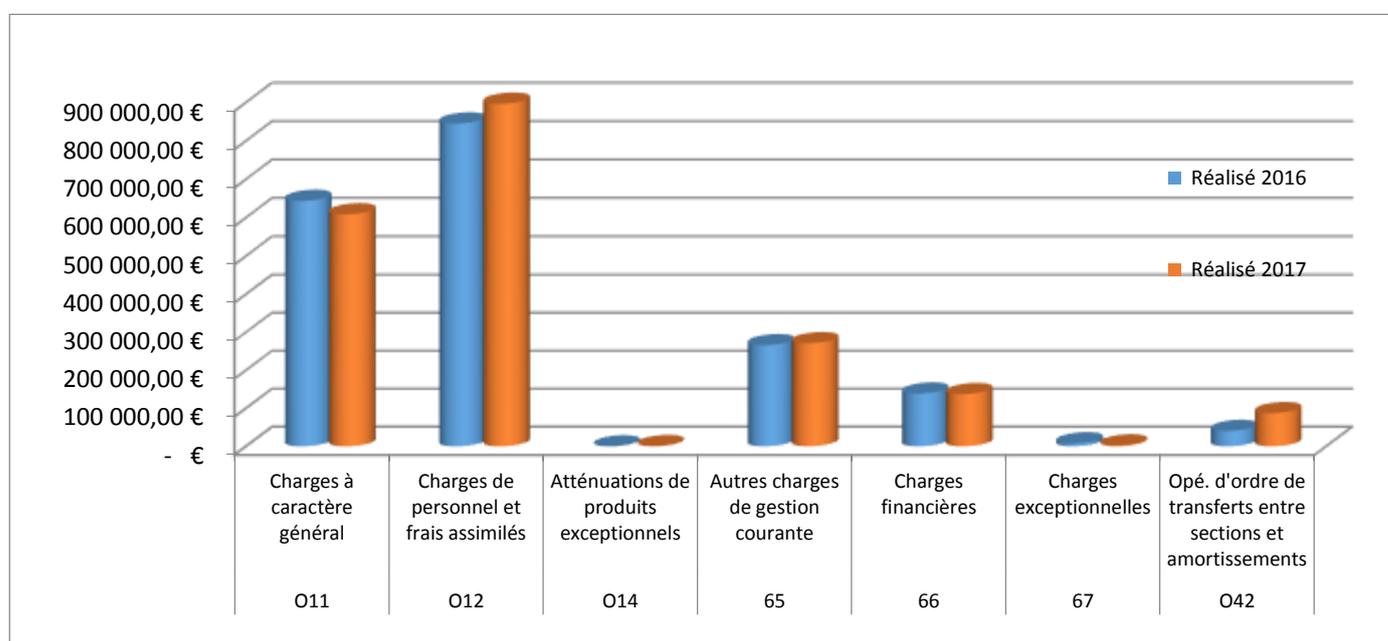
Les locations des salles, les locations des cellules commerciales, les participations à l'ALSH.

Location nombreuses de la salle Hermine en 2017

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté 62 351 € soit 3.21 %.

Articles	Libellé	Réalisé 2016	Budget 2017	Réalisé 2017
O11	Charges à caractère général	643 914,94 €	783 100,00 €	608 872,02 €
O12	Charges de personnel et frais assimilés	845 296,55 €	932 050,00 €	896 876,83 €
O14	Atténuations de produits exceptionnels	0,00 €	1 000,00 €	883,00 €
65	Autres charges de gestion courante	266 149,79 €	307 000,00 €	271 441,02 €
66	Charges financières	139 084,23 €	161 000,00 €	137 501,40 €
67	Charges exceptionnelles	8 188,36 €	11 500,00 €	2 659,20 €
O42	Opé. d'ordre de transferts et amortissements	40 679,92 €	39 029,92 €	87 431,85 €
O22	Dépenses imprévues	- €	51 310,36 €	- €
O23	Virement à la section d'investissement	- €	610 000,00 €	- €
Total des dépenses de fonctionnement avec op. ordres		1 943 313,79 €	2 895 990,28 €	2 005 665,32 €



Chapitre 011 : Charges à caractère général : 608 872 € (643 915 € en 2016), -5.44 %

Les principaux postes sont l'énergie et l'électricité, la fourniture des repas au groupe scolaire, l'entretien des terrains et espaces verts, l'entretien des bâtiments communaux, la voirie et les réseaux. Ces dépenses sont variables d'une année sur l'autre.

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés : 896 877 € (845 297 € en 2016), + 1,95 %

Augmentation de la masse salariale maîtrisée avec cependant :

- Le personnel nécessaire au fonctionnement du Pôle Enfance comptabilisé pour 1 année complète.
- Mise en place RIFSEEP et PPCR au 01/01/2017
- Coût du personnel de remplacement dû à l'absence pour maladie et accident de travail de quelques agents. Cependant ces charges sont compensées par un remboursement de notre assurance au chapitre 013 en recette.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 271 441 € (266 150 € en 2016), + 1.99 %

Les principaux postes sont les subventions communales et les indemnités des élus

Chapitre 66 : Charges financières : 137 501 € (139 084 € en 2016), -8.17 % depuis fin 2013)

Continuité dans la baisse des intérêts due à une conjoncture des taux bancaires favorable.

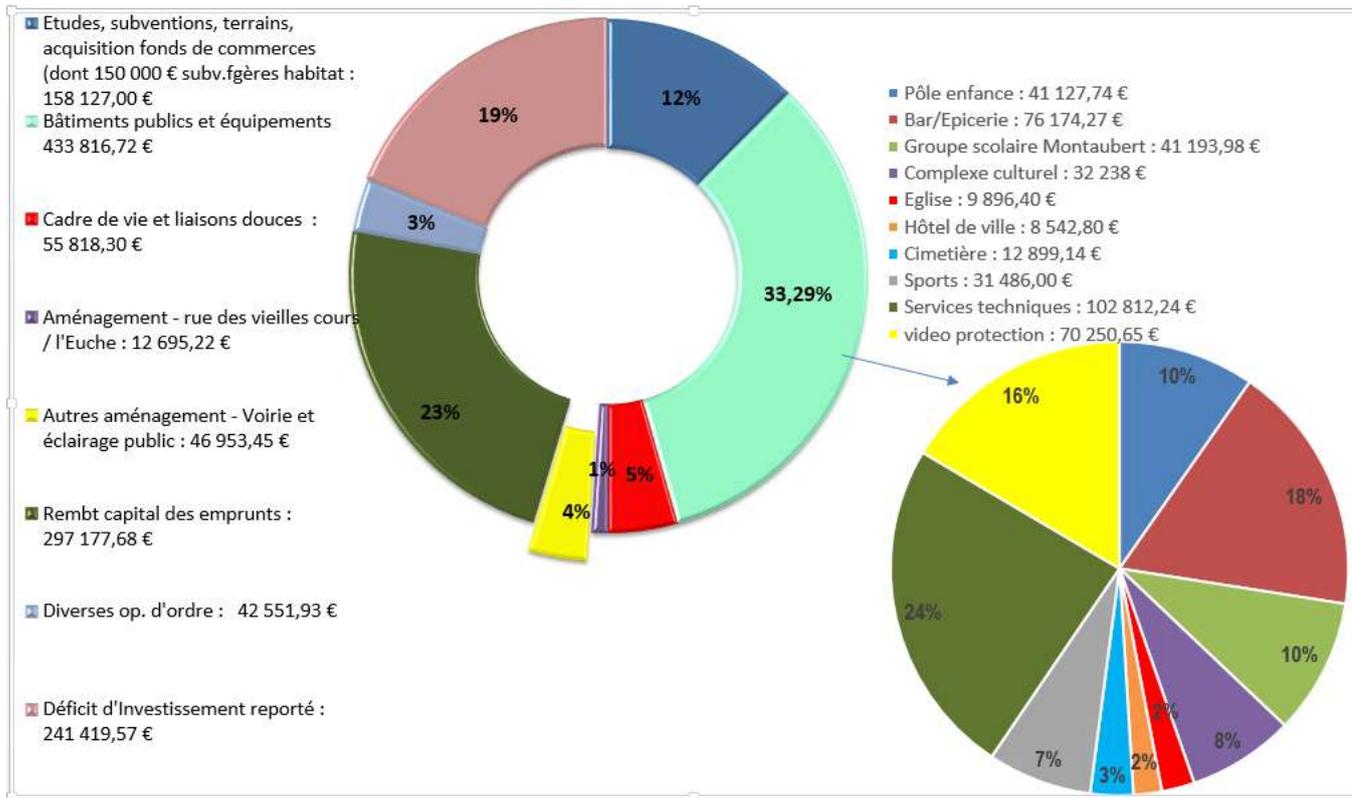
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 2 659 € (8 188 € en 2016), - 67.53 %

Annulation de titres sur exercice antérieur en 2016

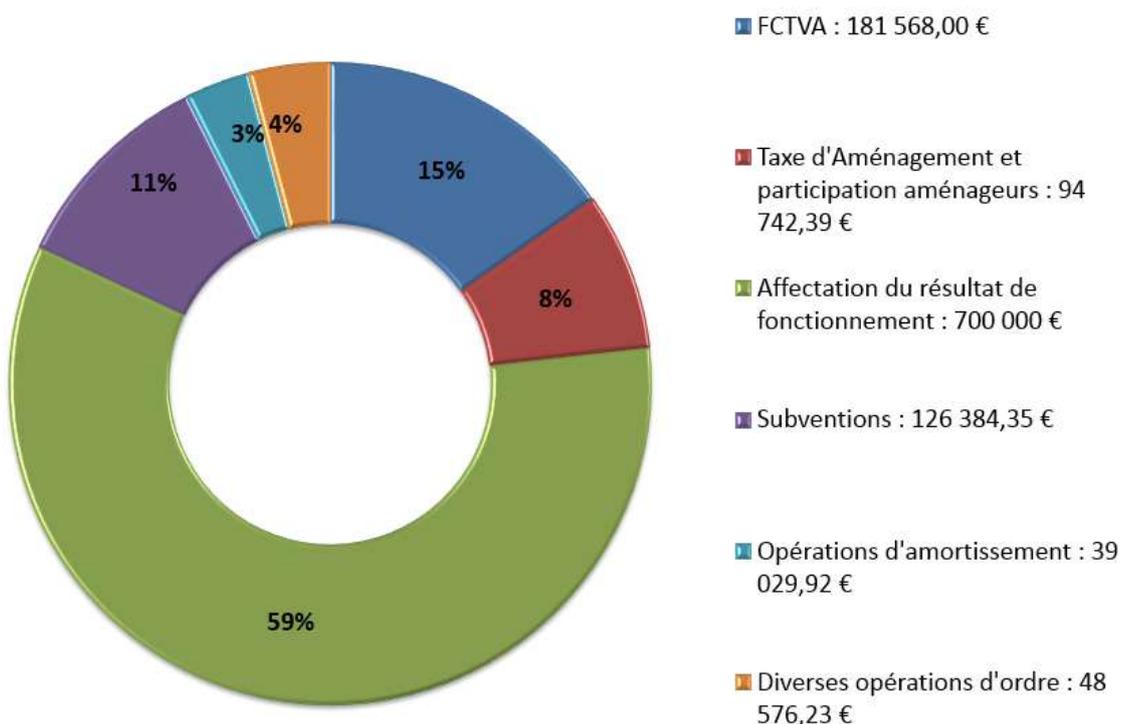
Section d'investissement :

Pour une meilleure lisibilité des opérations menées au cours de l'année, nous proposons ici, une visualisation du compte administratif pour la partie investissement par secteur

Dépenses d'investissement 2017 par secteur de dépenses (avec opérations d'ordre et déficit d'investissement reporté de 2016) : 1 281 364,37 €



Recettes d'Investissement 2017 par secteur (avec opérations d'ordre et affectation du résultat de fonctionnement) : 1 190 301,09 €



Compte Administratif 2017 - Budget annexe Eau Potable

Section de fonctionnement :

L'année 2017 a généré un excédent de fonctionnement de 119 999.53 € qu'il est proposé de reporté pour partie en fonctionnement et en investissement de la façon suivante :

- 24 999.53 € reportés en fonctionnement pour les dépenses courantes de 2018
- 95 000.00 € reportés en investissement pour venir soutenir les dépenses de travaux qui seront engagées en 2018

Section d'investissement :

La section d'investissement fait apparaitre un excédent 2017 de 80 887.40 € qui seront repris à la même section en 2018.

Compte Administratif 2017 - Budget annexe Assainissement

Section de fonctionnement :

L'année 2017 a généré un excédent de fonctionnement de 104 486.13 € qu'il est proposé de reporté pour partie en fonctionnement et en investissement de la façon suivante :

- 49 486.13 € reportés en fonctionnement pour les dépenses courantes de 2018
- 55 000.00 € reportés en investissement pour venir soutenir les dépenses de travaux qui seront engagées en 2018

Section d'investissement :

La section d'investissement fait apparaitre un excédent 2017 de 181 996.27 € qui seront repris à la même section l'année prochaine

**